



RÈGLEMENT JEU CONCOURS
En Profondeur - L'aventure numérique commence !
2023

En participant au tirage au sort, vous déclarez accepter ce règlement.

1. **Organisation** – L'association qui organise cette campagne est Québec Subaquatique, dont le siège social est au **7665 boul. Lacordaire Montréal, Qc, H1S 2A7, Canada**. Ci-après dénommé QcSub.

2. **Dates** – Québec Subaquatique organise un jeu gratuit avec obligation d'achat ci-après dénommé "En Profondeur- L'aventure numérique commence !" du 04/12/2023 au 15/04/2024 à 20h00 heure de Montréal (ci-après le « Jeu »). La sélection des gagnants aura lieu le 17/04/2024 par tirage au sort via une application web. Le gagnant sera contacté par courriel via leur mail renseigné lors de leur achat en ligne.

3. **Participants** – Ce Jeu gratuit avec obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures à la date du début du Jeu, résidant au Québec et nouveau client du Magazine En Profondeur.

Sont exclues du Jeu les personnes ne répondant pas aux conditions énoncées dans le présent règlement ainsi que les membres du personnel de Qc Sub, et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du Jeu ainsi que leur conjoint, les membres de leurs familles : ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit.

Qc Sub se réserve le droit de procéder à toute vérification utile pour assurer le respect de cette règle. Qc Sub se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées.

Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

La participation au Jeu implique l'entière acceptation du présent règlement, ainsi que les lois et règlements québécois applicables en la matière.

4. Modalités de participation –

Les participants doivent :

- Acheter la dernière revue papier En profondeur du mois de décembre disponible sur notre boutique en ligne à cette adresse : <https://qubec-subaquatique.square.site/>
- Remplir entièrement les champs indiqués obligatoires dans leur processus d'achat dont le nom, prénom, adresse et courriel.
- Liker le post facebook et/ou instagram du jeu concours

quebecsubaquatique.ca

7665 boul. Lacordaire Montréal, Qc,

H1S 2A7

514 252 3009



Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement entraînera une disqualification et l'impossibilité de remporter les lots éventuellement attribués. Tout participant suspecté de fraude pourra être exclu du Jeu par QcSub sans que QcSub n'ait à en justifier. Plus généralement, toute tentative de perturbation du processus normal du déroulement du Jeu entraînera une disqualification du participant. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

5. Désignation du gagnant – Le nom du gagnant sera choisi par un tirage au sort via une application web, dont la décision sera finale.

6. Annonce du gagnant – Le gagnant sera contacté via courriel et recevra son lot par envoi postale.

7. Gain –

Les participants auront la possibilité de gagner les lots suivants :

- 1x tablette Lenovo P11 Gen 2 – Gris tempête d'une valeur de 376\$
- 1x abonnement numérique au magazine En Profondeur (= 3 numéros) d'une valeur de 24\$

Les lots sont acceptés tel qu'ils sont annoncés. Ils ne pourront être ni échangé contre leur valeur en espèces ou contre tout bien ou prestation quelconque, ni repris, ni faire l'objet d'une contrepartie ou d'un équivalent financier. La revente ou le transfert des lots, par quelque moyen que ce soit, sont strictement interdits.

Aucun changement (de date, de prix etc.) pour quelque raison que ce soit ne pourra être demandé à QcSub. Il est précisé que QcSub ne fournira aucune prestation ni garantie, le gain consistant uniquement en la remise du prix prévu ci-dessus. En conséquence, et sauf si cela est expressément prévu, tous les frais généraux relatifs notamment aux frais de déplacement jusqu'à la destination, les frais de transfert etc. resteront à la charge du gagnant et/ou de son accompagnant. Aucun remboursement ne sera dû à ce titre. Le participant est informé que certaines destinations nécessitent le respect de formalités ou d'obligations légales (documents de voyages, visas, formalités médicales ou sanitaires, etc.) susceptibles de s'appliquer à lui et/ou à son accompagnant. Il aura la responsabilité de s'informer et de respecter ces obligations, pour lui et concernant son accompagnant.

En tout état de cause, le participant est seul responsable de son gain et de son utilisation, ainsi que du bénéfice de son gain par son accompagnant. Au moment de la remise des prix, QcSub se réserve la possibilité de remplacer le prix par un prix d'une valeur équivalente ou de remplacer un lot par le versement de sa valeur en espèces en prenant le Dollar Canadien comme monnaie de référence, si des circonstances extérieures l'y contraignent, sans qu'aucune réclamation ne puisse être réclamée à cet égard. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

8. Responsabilité – La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation de caractéristiques et des limites du réseau internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la

quebecsubaquatique.ca

7665 boul. Lacordaire Montréal, Qc,

H1S 2A7

514 252 3009



connexion, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. QcSub ne pourra être tenue responsable, notamment, des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

A ce titre, les participants s'engagent à se conformer aux lois en vigueur. QcSub ne garantit pas qu'Instagram et Facebook soit accessible sans interruption, que le site fonctionne et ne contienne pas d'erreurs informatiques ou des défauts. La responsabilité de QcSub ne pourra être engagée sur ce fondement. QcSub ne pourra pas davantage être tenue pour responsable des dysfonctionnements techniques du Jeu, si les participants ne parvenaient pas à se connecter à Instagram / Facebook ou à jouer, si les données relatives à l'inscription ne parvenaient pas pour une raison quelconque non imputable à QcSub, lui arriveraient illisibles ou impossible à traiter ou en cas de problèmes d'acheminement de l'adresse de livraison et de l'adresse électronique. Les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

La participation au Jeu est de la seule responsabilité des participants. QcSub ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé notamment aux participants, aux équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou toutes conséquences directes ou indirectes pouvant découler, notamment de leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

QcSub ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions. Dans tous les cas, elle se réserve la possibilité de prolonger la période de participation. Ces changements feront toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

Qc Sub ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...), cas fortuits ou faits d'un tiers, privant notamment partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au Jeu et/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

QcSub ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des gains par les participants bénéficiaires ou leurs accompagnants dès lors que les gagnants en auront pris possession. QcSub ne pourra ainsi être tenu responsable d'un quelconque dommage survenu lors du voyage ou de la réservation. En tout état de cause, si une quelconque responsabilité devait être encourue par QcSub, cette dernière ne pourrait dépasser la valeur du lot.

De même QcSub, ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des lots par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à QcSub, ni aux sociétés prestataires ou partenaires. QcSub ne pourra être tenue responsable d'une quelconque incapacité qui empêcherait les gagnants de bénéficier du lot.

De manière générale, QcSub ne pourra être responsable des agissements ou du comportement des participants, des gagnants ou de leurs accompagnants.

quebecsubaquatique.ca

7665 boul. Lacordaire Montréal, Qc,

H1S 2A7

514 252 3009



10. **Données personnelles des participants** – Les informations collectées pour participer au Jeu sont exclusivement destinées à QcSub. Tout participant au Jeu dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant sur simple demande écrite par courrier à QcSub dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Le gagnant autorise QcSub à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques ses coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de son lot.

11. **Litige et réclamation** – QcSub se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du Jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du Jeu. Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du Jeu à QcSub. Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de QcSub ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique desdites informations relatives au Jeu.

De convention expresse entre le participant et QcSub, seuls les systèmes et fichiers informatiques de QcSub feront foi. Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, QcSub pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par QcSub.

12. **Droit applicable** – Le présent règlement est soumis à la loi Québécoise. En cas de désaccord persistant sur l'application du présent règlement, la contestation sera soumise à l'appréciation souveraine des tribunaux Québécois compétents.

quebecsubaquatique.ca

7665 boul. Lacordaire Montréal, Qc,

H1S 2A7

514 252 3009

